



ADOMOS

Société anonyme au capital de 34 555 069,40 euros
Siège social : 75, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS
424 250 058 RCS PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DE LA SOCIETE ADOMOS **DU 1^{ER} JANVIER 2025 AU 30 JUIN 2025**

Lors de la réunion du 17 octobre 2025, le Conseil d'administration a examiné et arrêté les comptes semestriels sociaux de la société ADOMOS SA (la « Société ») au 30 juin 2025.

Le présent rapport a été établi par le Conseil d'administration afin de présenter l'activité de la Société au cours du premier semestre 2025.

Ce document contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, aux métiers et à la stratégie de la Société. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action de la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent rapport, la Société attire l'attention des investisseurs sur le fait qu'elles ne constituent pas des garanties quant à sa performance future. En outre, il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de la Société ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques, connus ou inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de la Société, et notamment les risques décrits dans la rubrique « Description des principaux risques », section 2.7 pages 15 et suivantes du rapport d'activité annuel du 31 décembre 2024 sur son site internet www.adomos.com/bourse. Les comptes qui suivent ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 octobre 2025. Ces comptes ne font pas l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes conformément aux règles de marché Euronext Growth. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€)

I. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ADOMOS AU 30 JUIN 2025

1.1 Résultats semestriels sociaux

<i>En milliers d'euros ⁽¹⁾</i>	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'Affaire	63	14
EBE ⁽¹⁾	-1 138	1 842
Résultat d'exploitation	-1 311	- 3 009
Résultat net	-1 318	-3 829

Comptes sociaux non audités

⁽¹⁾ L'E.B.E correspond aux Produits d'exploitation – Charges de personnel – Autres charges d'exploitation – Impôts et taxes.

ADOMOS a enregistré des produits d'exploitation un chiffre d'affaire de 63 K€ au 30 juin 2025 contre 14 K€ au 30 juin 2024.

Le résultat d'exploitation est de -1 311 K€ au 30 juin 2025 contre -3 009_ K€ au 30 juin 2024.

Le résultat net s'élève à -1 318 K€ au 30 juin 2025, contre – 3 829_ K€ au 30 juin 2024 ce qui démontre le travail accompli en matière de restructuration.

1.2 Activités de la société Adomos

Conformément au pivot stratégique de ses activités vers la connaissance clients, annoncé fin février 2025, Adomos poursuit sa transformation avec le lancement de son nouveau site internet : adomos.com. Ce site commercial constitue un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée.

Parallèlement, Adomos est en recherche active d'opportunités d'acquisitions ciblées afin de renforcer ses expertises et d'accélérer son développement. Pour accompagner cette nouvelle dynamique, Adomos a finalisé sur le premier trimestre 2025, la simplification de son organisation et son plan d'économie.

Un site commercial au service d'une nouvelle ambition

Le lancement du nouveau site commercial d'Adomos s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie de la société et marque une étape clé dans son ambition de devenir un acteur majeur du marketing data dans le domaine du patrimoine et des placements financiers. Cette plateforme incarne l'évolution de la société vers une offre plus technologique et personnalisée, dédiée à l'accompagnement des particuliers dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine.

Adomos redéfinit ainsi son positionnement en s'appuyant sur les données et les nouvelles technologies pour offrir des solutions innovantes aux investisseurs et professionnels de la gestion de patrimoine et de l'immobilier.

Véritable vitrine digitale, la plateforme a été conçue pour offrir une expérience utilisateur optimisée, intuitive et performante. Elle propose :

- Un parcours simplifié et fluide avec un large éventail de services en matière de gestion de patrimoine (valorisation du patrimoine, stratégie immobilière, réduction fiscale, transmission,...) et d'Habitat (panneaux solaires, pompe à chaleur, rénovation énergétique)
- Une approche personnalisée basée sur la connaissance clients,
- Des outils digitaux avancés permettant de mettre en relation le particulier avec un expert indépendant le plus adapté à son besoin.

Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées

Dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d' étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué au patrimoine.

Poursuite de la feuille de route du nouveau management

Avec le lancement de son site commercial et la mise en place de sa stratégie d'acquisition, Adomos confirme sa nouvelle dynamique.

Par ailleurs, la direction d'Adomos travaille sur la finalisation de son plan de redressement, qui sera soumis au Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation prévue le 22 octobre 2025.¹

1.3 Evènements significatifs intervenus au cours du premiers semestre 2025

1.3.1 Réduction de capital motivée par des pertes

Le Conseil d'administration du 13 décembre 2024, agissant sur délégation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 10 juillet 2024 dans sa 18e résolution, a également décidé de procéder à une réduction de capital social motivée par des pertes, sous la condition suspensive de la réalisation du regroupement des actions de la Société.

Le 7 février 2025, le Directeur général, agissant sur délégation du Conseil d'administration, a constaté (i) la réalisation effective du regroupement des actions par attribution d'une action nouvelle de 1 € de valeur nominale pour 5.000 actions anciennes de 0,0002 € de valeur nominale et (ii) la réduction du capital social de la Société d'un montant de 166.004,80 euros, réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société, ainsi ramenée d'un euro (1,00 €) (son montant à l'issue du regroupement des actions ordinaires de la Société) à vingt centimes d'euro (0,20 €).

Le montant de la réduction de capital, soit 166.004,80 euros, a été affecté au crédit du compte « Report à nouveau » et les sommes figurant sur ce compte seront indisponibles et utilisées aux fins à d'apurement des pertes réalisées par la Société.

A l'issue de ces opérations, le capital social de la Société a été ramené de 207.506 euros à 41.501,20 euros, divisé en 207.506 actions ordinaires de 0,20 euro de valeur nominale chacune.

1.3.2 Prorogation de l'échéance des OCABSA 2021

Le 27 février 2025, le Conseil d'administration a confirmé la prorogation de la durée des obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions émises au profit d'Atlas Special Opportunities (« OCABSA 2021 ») pour une durée supplémentaire de 12 mois qui viendront donc ainsi à échéance le 2 février 2026.

1.3.3 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 5 OCABSA de la 3ème Tranche

Le 19 février 2025, 5 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 110 643 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 22 128,60 € par création de 110 643 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter à 63 629,80 euros, divisé en 318 149 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.4 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 4 OCABSA de la 3ème Tranche

Le 4 mars 2025, 4 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 199 700 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 39 940 € par création de 199 700 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 4 OCABSA, pour le porter à 103 569,80 euros, divisé en 517 849 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

¹ La période d'observation, qui devait initialement se terminer le 13 septembre, a été prolongée jusqu'au 22 octobre 2025 par décision du Tribunal de Commerce. Ce report, purement technique, n'est en aucun cas lié au projet de plan de continuation.

1.3.5 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 4 OCABSA de la 3ème Tranche

Le 12 mars 2025, 4 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 199 700 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 39 940 € par création de 199 700 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 4 OCABSA, pour le porter à 143 509,80 euros, divisé en 717 549 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.6 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 6 OCABSA de la 3ème Tranche

Le 21 mars 2025, 6 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 346 420 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 69 284 € par création de 346 420 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 6 OCABSA, pour le porter à 212 793,80 euros, divisé en 1 063 969 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.7 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 5 OCABSA de la 3ème Tranche

Le 31 mars 2025, 5 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 365 230 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 73 046 € par création de 365 230 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter à 285 839,80 euros, divisé en 1 429 199 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.8 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 5 OCABSA de la 3ème Tranche

Le 15 mai 2025, 5 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 797 448 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 159 489,60 € par création de 797 448 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter à 445 329,40 euros, divisé en 2 226 647 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.9 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 5 OCABSA de la 3ème Tranche

Le 16 mai 2025, 5 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 809 061 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 161 812,20 € par création de 809 061 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter à 607 141,60 euros, divisé en 3 035 708 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.10 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 23 OCABSA de la 3ème Tranche

Entre le 2 et 9 juin 2025, 23 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 9 035 699 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 1 807 139,80 € par création de 9 035 699 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 23 OCABSA, pour le porter à 2 414 281,40 euros, divisé en 12 071 407 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.11 Augmentations de capital consécutives aux conversions de 38 OCABSA de la 3ème Tranche

Entre le 10 et 11 juin 2025, 38 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 18 128 662 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 3 625 732,40 € par création de 18 128 662 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 38 OCABSA, pour le porter à 6 040 013,80 euros, divisé en 30 200 069 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

1.3.12 Synthèse des évolutions capitalistiques sur l'exercice 2025 et jusqu'à ce jour

Le tableau ci-dessous résume les différentes opérations sur capital ayant eu lieu sur le premier semestre 2025 :

Date du CA / décisions DG	Nature de l'opération	Montant nominal AK	Prix par action	Nombre d'actions nouvelles	Nombre d'actions avant	Nombre d'actions après	Nomina l de l'action	Capital social Avant	Capital social Après
07/02/2025	Reduction de capital motivée par des pertes	(166.004,80) €	(0,20) €	-	207.506	207.506	0,20 €	207.506 €	41.501,20€
19/02/2025	Constataction AK par exercice de 5 OCA	50 000,0000 €	0,20 €	110 643	207 506	318 149	0,20 €	41 501,20 €	63 629,80 €
04/03/2025	Constataction AK par exercice de 4 OCA	40 000,0000 €	0,20 €	199 700	318 149	517 849	0,20 €	63 629,80 €	103 569,80 €
12/03/2025	Constataction AK par exercice de 4 OCA	40 000,0000 €	0,20 €	199 700	517 849	717 549	0,20 €	103 569,80 €	143 509,80 €
21/03/2025	Constataction AK par exercice de 6 OCA	60 000,0000 €	0,20 €	346 420	717 549	1 063 969	0,20 €	143 509,80 €	212 793,80 €
31/03/2025	Constataction AK par exercice de 5 OCA	50 000,0000 €	0,20 €	365 230	1 063 969	1 429 199	0,20 €	212 793,80 €	285 839,80 €
15/05/2025	Constataction AK par exercice de 5 OCA	50 000,0000 €	0,20 €	797 448	1 429 199	2 226 647	0,20 €	285 839,80 €	445 329,40 €
16/05/2025	Constataction AK par exercice de 5 OCA	50 000,0000 €	0,20 €	809 061	2 226 647	3 035 708	0,20 €	445 329,40 €	607 141,60 €
02/06/2025	Constataction AK par exercice de 5 OCA	50 000,0000 €	0,20 €	1 748 251	3 035 708	4 783 959	0,20 €	607 141,60 €	956 791,80 €
06/06/2025	Constataction AK par exercice de 8 OCA	80 000,0000 €	0,20 €	3 238 866	4 783 959	8 022 825	0,20 €	956 791,80 €	1 604 565 €
09/06/2025	Constataction AK par exercice de 10 OCA	100 000,0000 €	0,20 €	4 048 582	8 022 825	12 071 407	0,20 €	1 604 565 €	2 414 281,40 €
09/06/2025	Constataction AK par exercice de 20 OCA	200 000,0000 €	0,20 €	8.097.165	12 071 407	20 168 572	0,20 €	2 414 281,40 €	4 033 714,40 €
11/06/2025	Constataction AK par exercice de 18 OCA (et 2% d'intérêt)	180 000,0000 €	0,20 €	10.031.497	20 168 572	30 200 069	0,20 €	4 033 714,40 €	6 040 013,80 €

1.3.13 Tirage de tranche d'OCABSA

Au cours du premier semestre 2025, la Société a décidé de tirer les Tranches d'OCABSA suivantes² dans le cadre de l'Emprunt Obligataire au profit du fonds Atlas Special Opportunities :

- Tranche 8 : 15 OCA auxquelles sont attachés 31.250 BSA d'une valeur nominale de 150.000 euros (6 janvier 2025)
- Tranche 9 : 15 OCA auxquelles sont attachés 31.250 BSA d'une valeur nominale de 150.000 euros (16 janvier 2025)
- Tranche 10-11 : 30 OCA auxquelles sont attachés 312.032 BSA d'une valeur nominale de 300.000 euros (26 février 2025)
- Tranche 12-13 : 30 OCA auxquelles sont attachés 375.000 BSA d'une valeur nominale de 300.000 euros (3 avril 2025)
- Tranche 14 : 15 OCA auxquelles sont attachés 37.500 BSA d'une valeur nominale de 150.000 euros (20 mai 2025)
- Tranche 15-16: 30 OCA auxquelles sont attachés 375.000 BSA d'une valeur nominale de 300.000 euros (25 juin 2025)

1.3.14 Situation liquidative des filiales

A ce jour, les sociétés Selectaux, Adominvest, Adominvest 2, et Adomos placement n'ont eu aucune activité sur 2025 et ont fait l'objet d'une demande de liquidation judiciaire, toujours en cours d'instruction à ce jour.

La seule filiale restante détenue par Adomos est la société Adomos Gestion Immobilière, détenue uniquement à 50%. Son activité est étrangère à l'activité d'Adomos et fera l'objet d'une cession prochaine.

1.3.15 Assemblée générale du 30 juin 2025

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'Adomos s'est tenue, sur première convocation, le 30 2025. L'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions inscrites à l'ordre du jour et portant notamment sur :

- les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2024 et la proposition d'affectation du résultat ;
- la ratification et le renouvellement des mandats des administrateurs nommés à titre provisoire le 6 juin 2024 (MM. Ausseur, Simoni, Ghoson et Gacoin) ;
- la nomination de GMBA Seleco en qualité de nouveau commissaire aux comptes ;
- les délégations financières au Conseil d'administration pour intervenir sur le capital dans diverses circonstances ;
- une modification des statuts pour faciliter les prises de décision du Conseil d'administration.

II. EXAMEN DES COMPTES SEMESTRIELS DE LA SOCIETE ADOMOS AU 30 JUIN 2025

Au 30 juin 2024 la société n'avait pas publié de comptes consolidés du fait de l'absence d'obligation de publications, les seuils obligeant la publication n'étant pas atteints.

A ce jour, les sociétés Selectaux, Adominvest, Adominvest 2, et Adomos placement n'ont eu aucune activité sur 2025 et ont fait l'objet d'une demande de liquidation judiciaire, toujours en cours d'instruction à ce jour.

² Tranches 1 à 9 (comprise) : nombre de BSA avant regroupement d'actions du 7 février 2025.

La seule filiale restante détenue par Adomos est la société Adomos Gestion Immobilière, détenue uniquement à 50%. Son activité est étrangère à l'activité d'Adomos et fera l'objet d'une cession prochaine. Son activité est donc non significative pour une compréhension des comptes d'Adomos.

Pour toutes ces raisons, la société Adomos a décidé, comme l'année dernière, de ne pas communiquer sur les comptes consolidés semestriels.

En K€	30/06/2025	30/06/2024
Capitaux propres	-10 674	5 805
Immobilisations incorporelles	906	14 364
Dettes	13 480	11 399
Disponibilités	118	0,33
Total Bilan	3 186	17 319

Les capitaux propres s'élèvent à -10 674 K€ au 30 juin 2025 contre 5 805 K€ au 30 juin 2024.

Le montant de la dette financière d'ADOMOS s'élève à 13 480 K€ au 30 juin 2025 contre 11 399 K€ au 30 juin 2024.

La trésorerie nette au 30 juin 2025 est de 118 K€ contre 0,33 K€ au 30 juin 2024.

III. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE DU PREMIER SEMESTRE 2025 - PERSPECTIVES

3.1 Évènements survenus entre le 30 juin 2025 et la date à laquelle le rapport a été établi

3.1.1 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA de la 3ème Tranche

Le tableau ci-dessous résume les différentes opérations sur capital ayant eu lieu depuis la 30 juin 2025 jusqu'à ce jour :

Date du CA / décisions DG	Nature de l'opération	Montant nominal AK	Prix par action	Nombre d'actions nouvelles	Nombre d'actions avant	Nombre d'actions après	Nomina l de l'action	Capital social Avant	Capital social Après
15/08/2025	Constatation AK par exercice de 10 OCA 2024	100 000,0000 €	0,20 €	11.441.647	30 200 069	41 641 716	0,20 €	6 040 013,80 €	8 328 343,20 €
18/08/2025	Constatation AK par exercice de 10 OCA 2024	100 000,0000 €	0,20 €	11.441.647	41 641 716	53 083 363	0,20 €	8 328 343,20 €	10 616 672,60 €
26/08/2025	Constatation AK par exercice de 10 OCA 2024	100 000,0000 €	0,20 €	11.961.722	53 083 363	65 045 085	0,20 €	10 616 672,60 €	13 009 017 €
16/09/2025	Constatation AK par exercice de 15 OCA 2024	100 000,0000 €	0,20 €	15.625.000	65 045 085	80 670 085	0,20 €	13 009 017 €	16 134 017 €
17/10/2025	Constatation AK par exercice de 15 OCA 2024	100 000,0000 €	0,20 €	39.473.684	80 670 085	120 143 769	0,20 €	16 134 017 €	24 028 753,80 €
17/10/2025	Constatation AK par exercice de 10 OCA 2024	100 000,0000 €	0,20 €	26.315.789	120 143 769	146 459 558	0,20 €	24 028 753,80 €	29 291 911,60 €
20/10/2025	Constatation AK par exercice de 10 OCA 2024	100 000,0000 €	0,20 €	26.315.789	146 459 558	172 775 347	0,20 €	29 291 911,60 €	34 555 069,40 €

Le capital social est donc à ce jour de 34 555 069,40 euros, composé de 172 775 347 actions de 0,20 euro de nominal chacune.

3.1.2 Tirages de tranche d'OCABSA

Depuis la clôture du premier semestre 2025, la Société a décidé de tirer les Tranches d'OCABSA suivantes dans le cadre de l'Emprunt Obligataire au profit de l'Investisseur :

- Tranche 17 : 15 OCA auxquelles sont attachés 37.500 BSA d'une valeur nominale de 150.000 euros (5 août 2025)
- Tranche 18 : 15 OCA auxquelles sont attachés 37.500 BSA d'une valeur nominale de 150.000 euros (23 septembre 2025) [non réglée à ce jour]

3.1.3 Modification de la gouvernance et nomination de Thierry Chambon en qualité de Directeur Général Délégué

Lors de sa réunion du 30 juillet 2025, le Conseil d'administration, statuant conformément aux dispositions légales et statutaires, a décidé de nommer Thierry Chambon en tant que Directeur général délégué de la Société.

Du fait de cette nomination, le Conseil d'administration a décidé de considérer la convention de consulting de Thierry Chambon (7.000€ HT par mois) comme une convention réglementée au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce, par l'effet de sa nomination en tant que mandataire social et de l'approuver à ce titre.

3.1.4 Procédure de redressement – plan de continuation

Le 23 octobre 2025, Adomos a annoncé que l'audience d'examen de son projet de plan de continuation par le Tribunal de Commerce de Paris s'est tenue le 22 octobre. Au cours de cette audience, Adomos a présenté son plan de continuation basé à la fois sur la relance de son activité désormais axée sur la connaissance client, mais aussi sur le soutien de son actionnaire financier et sur l'intégration de l'acquisition de la société spécialisée dans le data management et les services marketing dont le protocole d'acquisition a été signé le 21 octobre 2025.

3.2 Perspectives

Le 21 octobre 2025, Adomos a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de 100 % du capital d'une société spécialisée dans le data management et les services marketing. Cette signature est la concrétisation des discussions exclusives initiées en juin dernier³ et représente une avancée décisive dans la transformation d'Adomos, repositionnée autour de la connaissance client. L'acquisition reste conditionnée à l'approbation du plan de continuation d'Adomos par le Tribunal de commerce.

Un levier de croissance immédiat et rentable

La société dispose d'une base propriétaire de plusieurs millions de profils de particuliers (BtoC) et professionnels (BtoB), exploités au service des annonceurs, agences et acteurs de l'immobilier. Son expertise pointue en e-marketing et en gestion de campagnes data-driven constitue un accélérateur naturel du plan de développement d'Adomos. Comme annoncé, la société étant d'ores et déjà rentable, elle contribuera à l'amélioration des résultats dès son intégration.

³ Communiqué de presse du 3 juin 2025.

Cette opération bénéficie du soutien de l'actionnaire financier qui confirme son engagement aux côtés d'Adomos pour accompagner son plan de croissance. L'intégration de la société permettra non seulement d'élargir l'offre commerciale, mais aussi de valoriser un actif clé : la donnée.

Une transformation qui s'accélère

Cette acquisition s'inscrit pleinement dans le repositionnement d'Adomos avec un pivot clair vers les métiers en croissance qui sont la connaissance client, les technologies de rupture et l'exploitation digitale des actifs. Elle constitue un marqueur fort de la nouvelle dynamique impulsée par la direction générale depuis plusieurs mois.

La réalisation définitive de l'opération reste conditionnée à la levée des conditions suspensives usuelles, notamment l'approbation du projet de plan de continuation d'Adomos qui a été examiné par le Tribunal de commerce de Paris lors de l'audience du 22 octobre 2025. Ces conditions suspensives expliquent la confidentialité qui doit être maintenue sur l'acquisition.

La validation du projet de plan de continuation par le Tribunal de Commerce marquerait le véritable redémarrage opérationnel et stratégique du Groupe. La décision du Tribunal sera rendue le 13 novembre 2025.

A l'issue de l'audience du 22 octobre 2025, le management d'Adomos se montre encore plus confiant.

Le Conseil d'administration